



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement Mardi 6 octobre 2026, à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance ordinaire
- 10.02** Ajourner la séance ordinaire afin de procéder à la tenue de la séance extraordinaire dédiée au budget pour l'année 2027 et au Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2027 à 2036
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2026, avec l'ajout du point suivant :
 - 65.02 - Demander à la Société de transport de Montréal de cesser l'étude d'une voie réservée sur la rue Beaubien et l'avenue du Val-d'Anjou et de retirer ce projet de leur planification
- 10.06** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} septembre 2026, à 19 h

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821, pour l'achat et la distribution de cadeaux de Noël à des enfants âgés de 17 ans et moins issus de familles en situation de vulnérabilité, pour l'année 2026 - Accorder, à cet effet, une contribution financière au montant de 15 000 \$ à Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821
- 20.02** Accorder une contribution financière de 150 \$ à l'organisme 150e groupe scout Notre-Dame-d'Anjou pour le souper spaghetti annuel qui se tiendra le 7 novembre 2026 au Centre Roger-Rousseau
- 20.03** D'autoriser une dépense de 300 \$, taxes incluses, pour l'achat de 12 billets (25 \$/unité) pour le Festival de la soupe organisé par Service d'aide communautaire Anjou, qui aura lieu le 23 octobre 2026

- 20.04** Autoriser une dépense totale de 229 720,05 \$, contingences et taxes incluses, pour la location d'un (1) tracteur-chargeur muni d'une pelle hydraulique à oreilles latérales avec opérateur pour les opérations de déneigement de l'arrondissement d'Anjou, pour les saisons hivernales 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. - Attribuer, à cette fin, un contrat à Les Pavages Dancar (2009) inc., au montant de 191 433,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21417, lot 2.1.1 (4 soumissionnaires)
- 20.05** Autoriser la prolongation du contrat avec Pavages Chartrand inc., pour la location de cinq (5) véhicules avec opérateurs servant aux opérations de déneigement de l'arrondissement d'Anjou, pour une période de six (6) mois, pour une somme maximale de 573 321,92 \$, contingences et taxes incluses, majorant la dépense totale de 1 373 921,36 \$ à 1 851 689,62 \$, taxes incluses (23-19983, lots 3 et 4)

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026
- 30.02** Prendre acte de la reddition de compte du mois de septembre 2026 liée au recours à l'affectation du surplus de l'arrondissement afin d'effectuer les paiements jugés prioritaires durant la période de mesures d'urgence
- 30.03** Déposer le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2025 - Approuver les modalités de diffusion de ce rapport

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'installation d'une enseigne au mur pour un bâtiment occupé par un usage industriel ainsi que l'installation d'une deuxième enseigne au sol, pour l'immeuble situé aux 7755, rue Bombardier et 10301, rue Colbert, lot 6 637 519 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement, dans la marge latérale gauche, d'une habitation unifamiliale isolée située au 6530, rue Azilda, lot 1 111 536 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser une deuxième enseigne au sol en cour avant faisant face au boulevard Métropolitain, pour l'immeuble situé aux 7101-7151, rue Jean-Talon, lots 1 005 112, 1 005 113, 1 005 118 et 1 451 383, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.04** Édicter l'ordonnance 1333-O.234, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant l'installation d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 8172, place Montrichard, face au 7332, avenue Rondeau et face au 7200, avenue de Belfroy

- 40.05** Édicter l'ordonnance 1333-O.235 en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et l'ordonnance 1607-O.121 en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par Les Projets Vrix, Solidarité et intégration familiale, Le Cercle de Fermières Anjou, le Carrefour jeunesse-emploi Anjou/Saint-Justin, le Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou (CACBA), Le Bel Âge d'Anjou inc., le Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (SARA d'Anjou) et par Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821 pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2026
- 40.06** Édicter l'ordonnance 1607-O.122 en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction générale de l'arrondissement d'Anjou et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou pendant les mois de décembre 2026, janvier, février et mars 2027
- 40.07** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 59-3 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la propreté (RCA 59) », afin d'augmenter la hauteur permise de l'herbe sur les terrains
- 40.08** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 1607-24 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (RCA 1607) »
- 40.09** Adopter, en vertu de l'article 145.45 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), un projet de résolution visant à autoriser un projet de démolition du bâtiment situé au 7151, boulevard des Roseraies et de construction d'un bâtiment résidentiel-mixte comportant deux tours, lot 1 005 094 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PI-79-001)
- 40.10** Adopter, en vertu de l'article 145.45 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), un projet de résolution visant à autoriser un projet de démolition du bâtiment commercial situé au 7200, boulevard Louis-H.-La Fontaine et de construction de trois bâtiments, dont un résidentiel comportant deux tours, un résidentiel-mixte et un hôtel, lot 1 005 094 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PI-79-002)
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser deux (2) logements au sous-sol, un nombre de cases de stationnement en dessous du minimum exigé et une case de stationnement empiétant sur le domaine public au 8251, boulevard du Haut-Anjou, lot 1 004 997 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-079-032)
- 40.12** Adopter le règlement RCA 191-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - Exercice financier 2026 (RCA 191) »
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser un projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel situé aux 7951-7961, rue Vauban, lot 1 004 051 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-031)

60 – Information

- 60.01** Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 1^{er} septembre 2026, à 18 h 30, concernant le projet PP-79-031
- 60.02** Dépôt du compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou tenue le 1^{er} juin 2026

65 – Avis de motion des élus

- 65.01** Mandater la directrice d'arrondissement pour transmettre les insatisfactions et demander une évaluation de rendement de l'adjudicataire
- 65.02** Demander à la Société de transport de Montréal de cesser l'étude d'une voie réservée sur la rue Beaubien et l'avenue du Val-d'Anjou et de retirer ce projet de leur planification

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2026